



Association de Défense des Riverains de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse

Saint-Louis, le 17 mai 2022

Communiqué de presse

AG 2022 de l'ADRA : L'impact de la pollution de l'air sur notre santé, de la Nouvelle Liaison Ferroviaire sur le trafic à l'Euroairport, et les actions menées par l'ADRA ont impressionné les participants

Une vague de chaleur extrême en Asie a engendré des milliers de morts, mais un rapport du GIEC l'avait prédit ! Dans la région des Trois Frontières, loin de l'Inde, les températures estivales précoces et la sécheresse devraient aussi nous préoccuper. Tout comme le trafic aérien qui a repris fortement à l'Euroairport (EAP) après deux années d'accalmie pour les riverains. Les pollutions atmosphériques et sonores sont bel et bien de retour et empoisonnent la vie des riverains. L'ADRA l'avait prédit !

Sommes-nous en danger ? OUI. Le médecin-pédiatre Christine Magendie a démontré pourquoi ce sont les poumons et la santé des enfants qui sont les plus menacés par les polluants et ces particules fines engendrés en grande quantités par le transport aérien. En 2022 l'ADRA poursuit sa collaboration avec Atmo Grand Est dans le cadre des campagnes de mesures de la qualité de l'air sur et autour de l'aéroport.

Et les voyageurs, sont-ils conscients de ce danger ? Avec la Nouvelle Liaison Ferroviaire, NLF, projet soutenu par la Suisse et la France, ils seront de plus en plus nombreux à l'EAP, engendrant une augmentation du trafic bien au-delà du pic de 2019. Contrairement à son apparence, cette liaison ferroviaire n'est pas écologique. Son impact environnemental sur la qualité de l'air et le bruit, sur les milieux naturels et la biodiversité, est largement négatif par rapport à la très faible réduction escomptée de CO2, gaz à effet de serre. Elle a même enregistré une forte opposition citoyenne trinationale. En effet les arguments pour justifier l'utilité publique du projet ne sont pas pertinents : prévisions hypothétiques, études rudimentaires et incomplètes aux interprétations souvent erronées et dépassées.

Mais comme l'a rappelé Mme Nathalie Dubié, Présidente de l'Association des Usagers des Transports Sud Alsace, AUTSA, ce projet extrêmement coûteux, n'est pas prioritaire par rapports aux besoins des moyens ferroviaires régionaux pour les déplacements du quotidien au bénéfice de l'ensemble des usagers.

C'est pourquoi, l'ADRA, avec la fédération Alsace Nature, ont déposé un recours gracieux contre la Déclaration d'Utilité Publique du projet ; une première étape.

Une victoire partielle a été obtenue par l'ADRA au plan national avec 18 autres associations et la fédération UFCNA : le Conseil d'Etat a estimé que seule une autorité indépendante, et non la Direction du Transport Aérien, est compétente pour évaluer les études d'Impact économique, environnemental et social d'un projet visant à réduire les nuisances aéroportuaires selon le Règlement EU598/2014.

D'ici la mise en application de cette décision, l'ADRA s'interroge sur la revue tant attendus des trajectoires d'envol fortement impactantes dite ELBEG en piste 15 ; une action phare du Plan actuel de Prévention du Bruit dans l'Environnement 2018-2022 (PPBE) que doit mettre en œuvre l'Euroairport.

L'ADRA a également pu annoncer que les discussions entamées en 2020 avec l'aéroport afin d'élaborer une charte de bonne conduite pour l'aviation légère (sport et loisir) entre dans la phase de négociation. A ce stade nous faisons appel aux communes riveraines et à la Petite Camargue Alsacienne pour obtenir une Charte progressiste, qui va plus loin que la réglementation inefficace à protéger les riverains survolés.

Les mesures de compensation carbone étant inefficaces pour préserver le climat, le président Bruno Wollenschneider rappelle que l'ADRA est une association d'intérêt général, qui préconise un trafic aérien écoresponsable pour réduire toutes les pollutions, sonores et atmosphériques.

Bruno Wollenschneider,
président.
+33 6 79 50 24 14